

STOuen, le 24 Septembre

2009

Monsieur B Nure,

Conformément aux dispositions du règlement interne du conseil municipal, j'ai l'honneur de poser la question suivante :

" Des incidents répétés se sont produits à la piscine, notamment des vols ou d'autres faits. Quels moyens pensez-vous mettre en œuvre, par exemple une meilleure formation des personnels, afin d'y remédier ? "

Avec l'assurance de mes hommages respectueux

~~A. Kaba~~

conseiller municipal